

**AFR/RC17/R9 : Dix-neuvième session (1969)**

Le Comité régional,

1. REMERCIE le Gouvernement de la Côte d'Ivoire de son aimable invitation ;
2. DECIDE de tenir sa Dix-neuvième session à Abidjan au mois d'octobre 1969 ;
3. PREND ACTE dès à présent de l'aimable invitation du Gouvernement du Rwanda à tenir une session du Comité régional à Gisenyi et remercie le Gouvernement de ce pays.

Octobre 1967, 17, 7